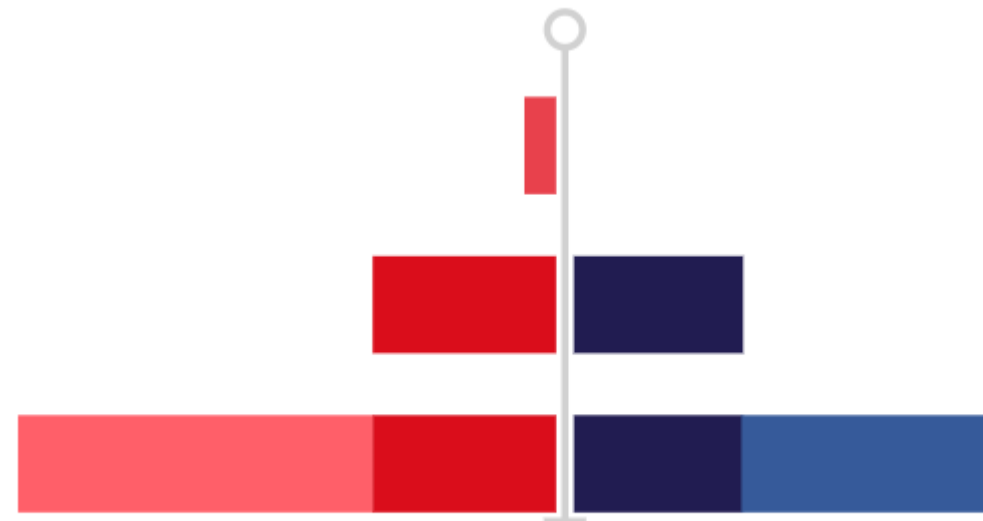


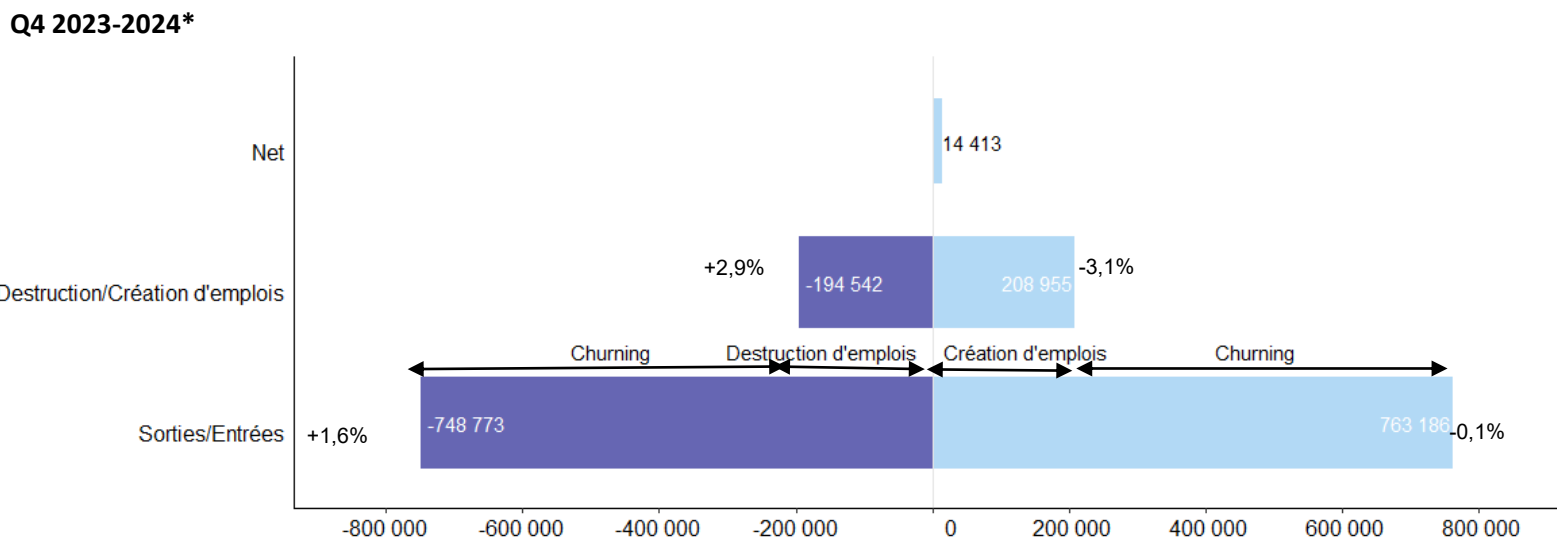
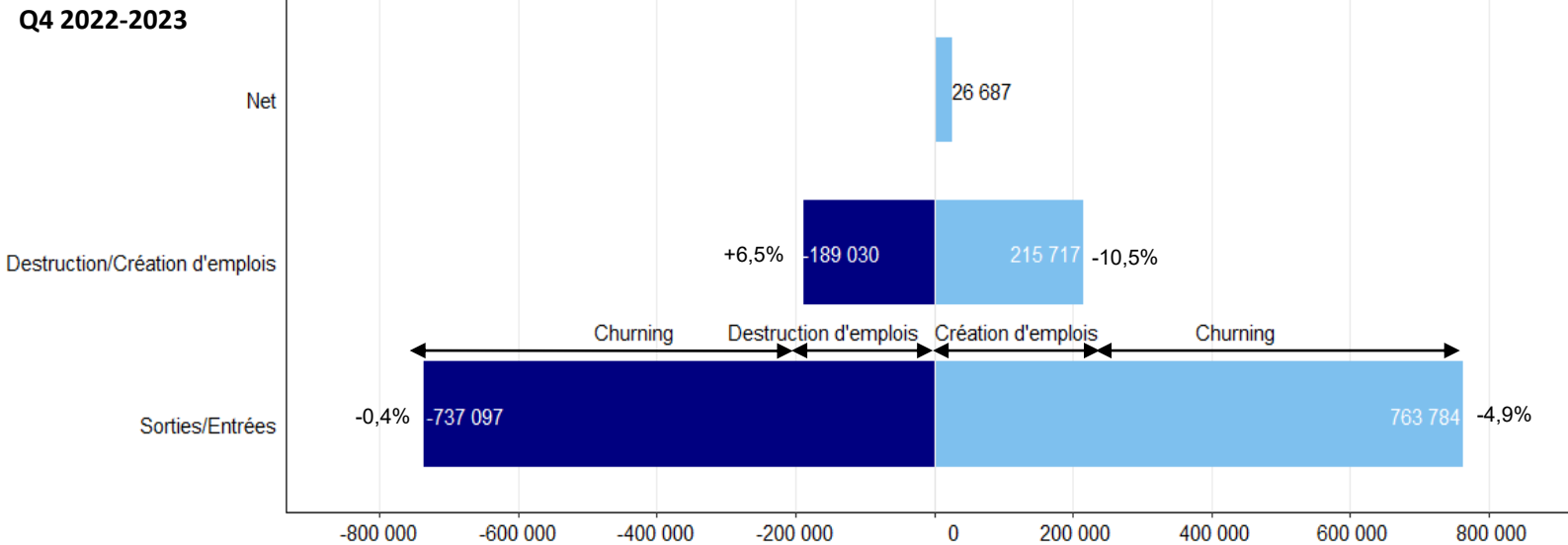
# DYNAM

Release Q4 2023-2024



Pour plus d'informations, veuillez consulter [www.dynamstat.be](http://www.dynamstat.be)

# Faible croissance nette d'emplois en 2024, due à une baisse de la création d'emplois et une hausse de la destruction d'emplois.



La reprise de la dynamique du marché du travail après la crise de la corona au Q4 2020–2021 et au Q4 2021–2022 chute fortement au **Q4 2022–2023**. La création d'emplois connaît une forte baisse avec une diminution de 10,5 %. La destruction d'emplois augmente de 6,5 %. Les entrées diminuent également de 4,9 %, tandis que les sorties restent stables. Cela se traduit par une évolution nette positive de 26 687 emplois, soit plus de la moitié du nombre d'emplois additionnels créés l'année précédente.

Dans les chiffres provisoires de la période la plus récente, **Q4 2023–2024\***, l'évolution nette continue à diminuer, avec seulement 14 413 emplois supplémentaires. Cette évolution nette est le résultat de la poursuite de la baisse de la création d'emplois (-3,1 %) et d'une augmentation de la destruction (+2,9 %). Les entrées et les sorties restent relativement stables (-0,1 % et +1,6 % respectivement).

Par rapport à la publication du Q2 (qui indique une évolution nette de 2 823 emplois supplémentaires), nous constatons une augmentation de l'évolution nette. Reste à savoir si la tendance à la baisse observée au Q4 2022–2023 et Q4 2023–2024 va s'inverser. Les estimations de l'ONSS pour les deux premiers trimestres de 2025 indiquent une légère hausse de l'emploi.

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

\*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les arrêts doit encore être appliquée.

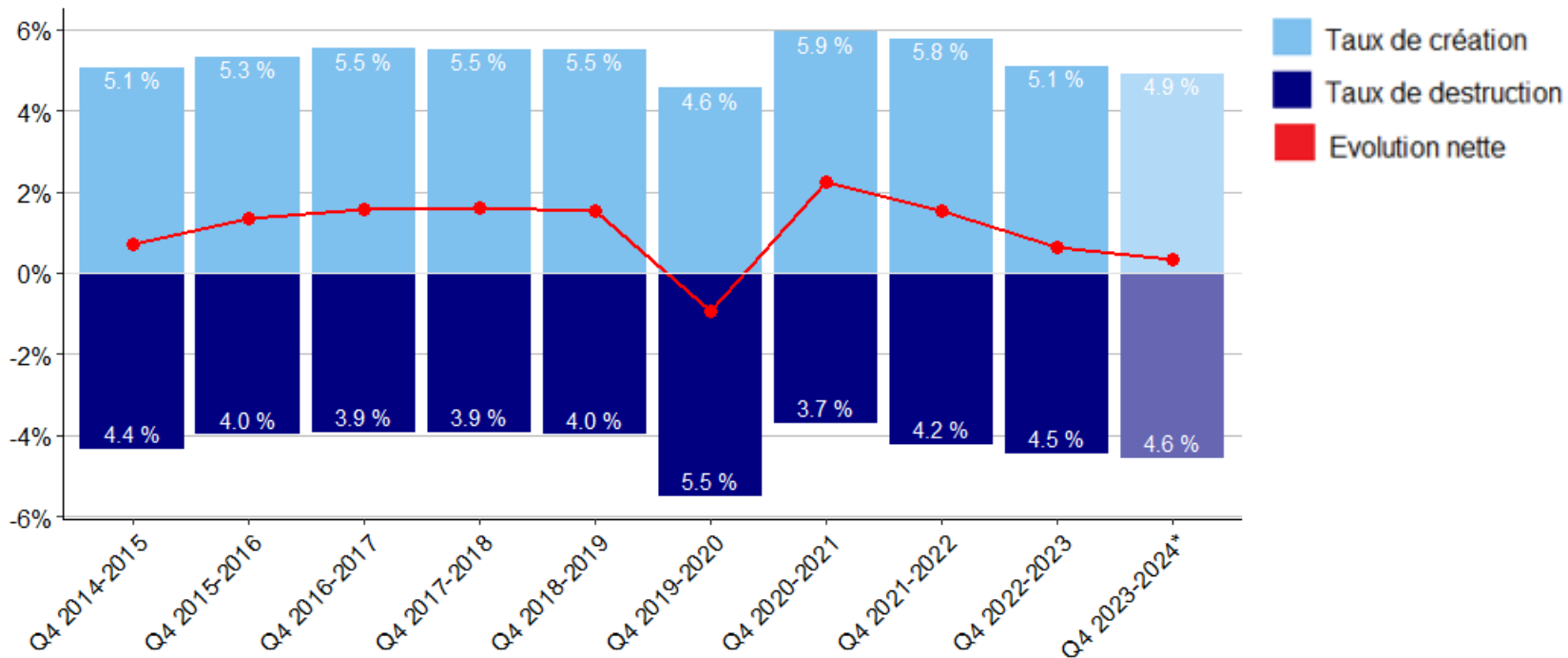
# La création d'emplois au Q4 2023-2024 n'a jamais été aussi basse depuis 2015, à l'exception de l'année de la Covid en 2020. La destruction d'emplois reste à un niveau élevé.

## Taux de création d'emplois

le nombre de nouveaux emplois créés pour 100 emplois existants

## Taux de destruction d'emplois

le nombre d'emplois détruits pour 100 emplois existants



Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

\*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les arrêts doit encore être appliquée.

Au Q4 2020-2021, nous observons une forte reprise après la corona.

Ensuite, cette reprise s'est essoufflée : la création d'emplois a baissé, la destruction a augmenté. Au Q4 2022-2023, cette tendance s'est poursuivie.

Au Q4 2023-2024\*, le taux de création d'emplois baisse encore, à 4,9 %. Cela signifie que pour 100 emplois, seulement 5 nouveaux postes sont créés.

Ce niveau n' a jamais été aussi bas depuis 2015 (à l'exception de l'année de la Covid). Le taux de destruction d'emplois continue d' augmenter : 4 à 5 emplois disparaissent pour 100 existants. Malgré ce refroidissement, l'évolution nette reste positive.

Depuis Q4 2022-2023, l'évolution nette est inférieure au niveau de 2014-2015. A l'exception de l'année de la Covid, elle n'a jamais été aussi basse. L'évolution nette continuera-t-elle à baisser? Les estimations de l'ONSS pour 2025 indiquent plutôt une évolution positive.

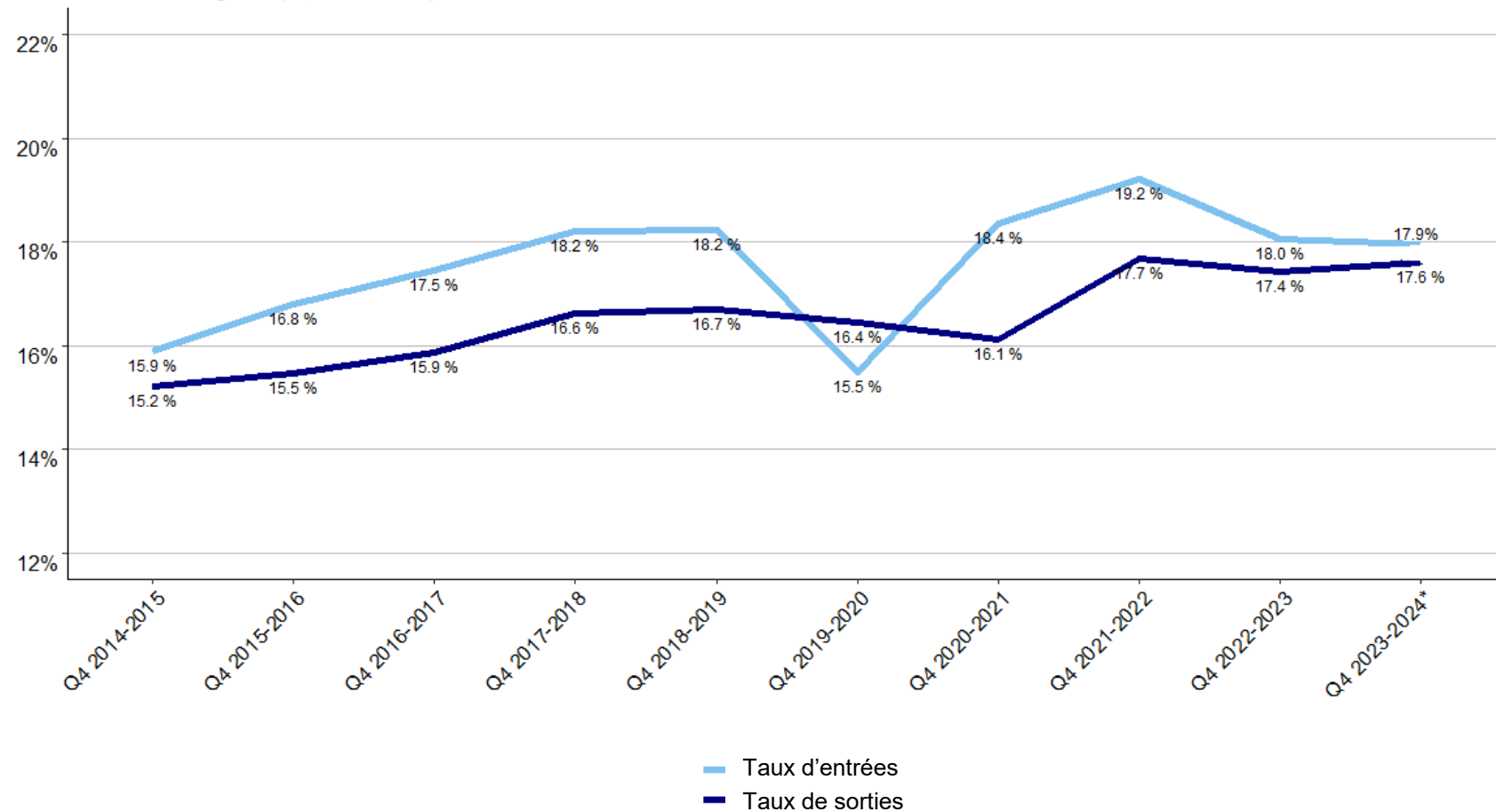
# Le taux d'entrée en 2024 est aussi élevé qu'avant la pandémie, mais le taux de sortie reste au niveau le plus élevé mesuré.

Taux d'entrées/de sorties:  
nombre de personnes entrant ou sortant  
d'une entreprise pour 100 emplois

Dans les périodes précédentes (**Q4 2020–2021** et **Q4 2021–2022**), une forte reprise a été observée après le corona, et le taux d'entrées a atteint un niveau sans précédent.

Au **Q4 2022–2023** et **Q4 2023–2024\***, cette reprise s'est affaiblie. Le taux d'entrées est tombé à 18 % en Q4 2022-2023. Le taux de sorties reste stable autour de 17–18 %. Cela signifie qu' environ 17 personnes sur 100 ont quitté leur employeur.

Le taux d'entrées est revenu à un niveau similaire à celui d'avant la pandémie (Q4 2018–2019). Le taux de sorties reste élevé. Cette combinaison explique pourquoi l'évolution nette est plus faible au Q4 2022–2023\*.



Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

\*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les arrêts doit encore être appliquée.

# Le churning (la rotation des emplois au sein de l'offre d'emploi existante) reste plus élevée qu'avant la pandémie.

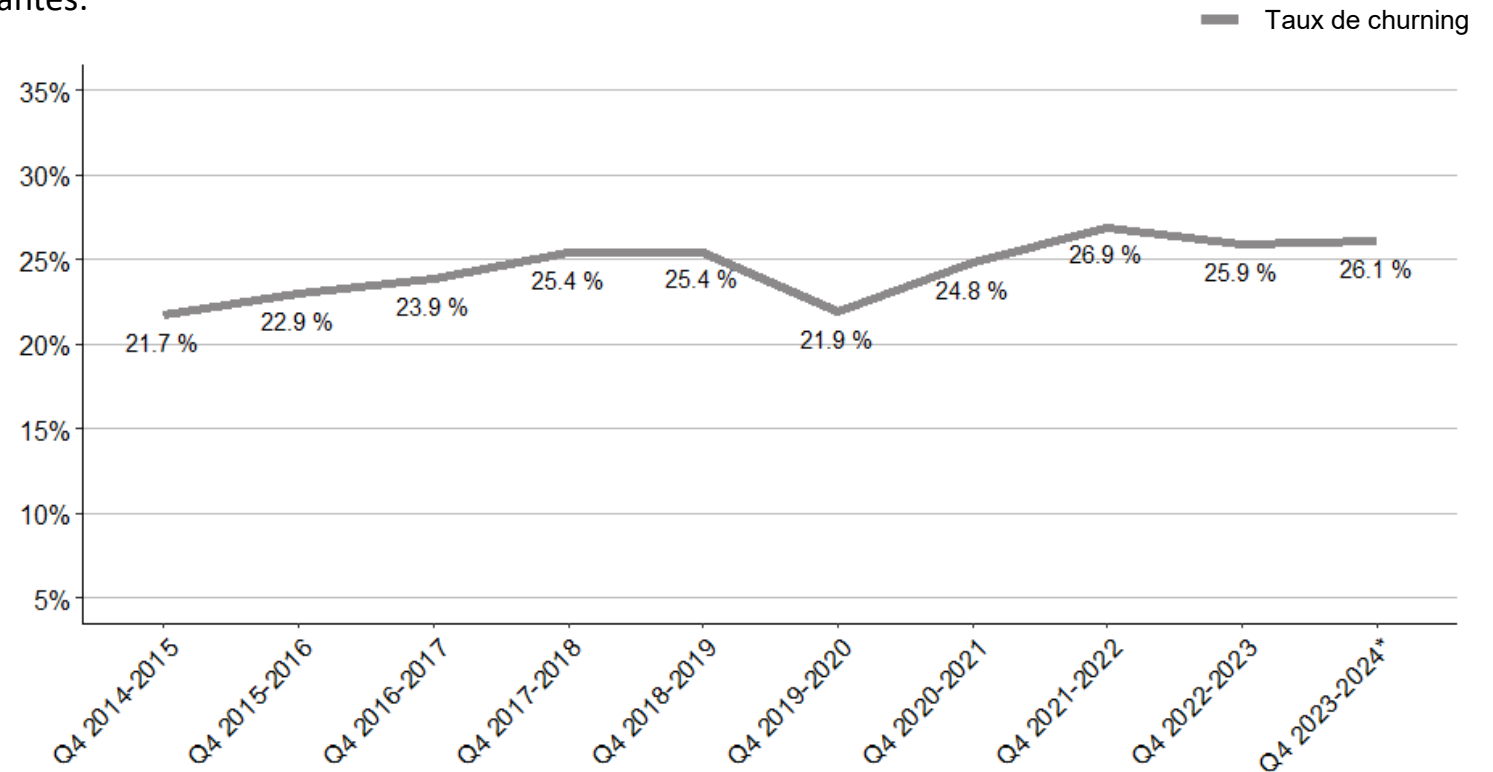
La dynamique d'emploi peut être divisée en deux composantes:

1. La dynamique d'emploi liée à la croissance ou à la contraction des entreprises.

2. La dynamique d'emploi liée à la rotation des emplois au sein de l'offre d'emploi existante. Un taux de churning élevé indique généralement plus de confiance et de mobilité sur le marché du travail.

Le nombre de travailleurs passant d'un emploi à un autre (au sein de l'offre d'emploi existante) a atteint un sommet au Q4 2021–2022, avec un taux de churning de 26,9 %.

Ce taux de churning a légèrement diminué dans les deux périodes suivantes, mais reste élevé. Au Q4 2023–2024\*, le taux de churning est de 26,1 %.

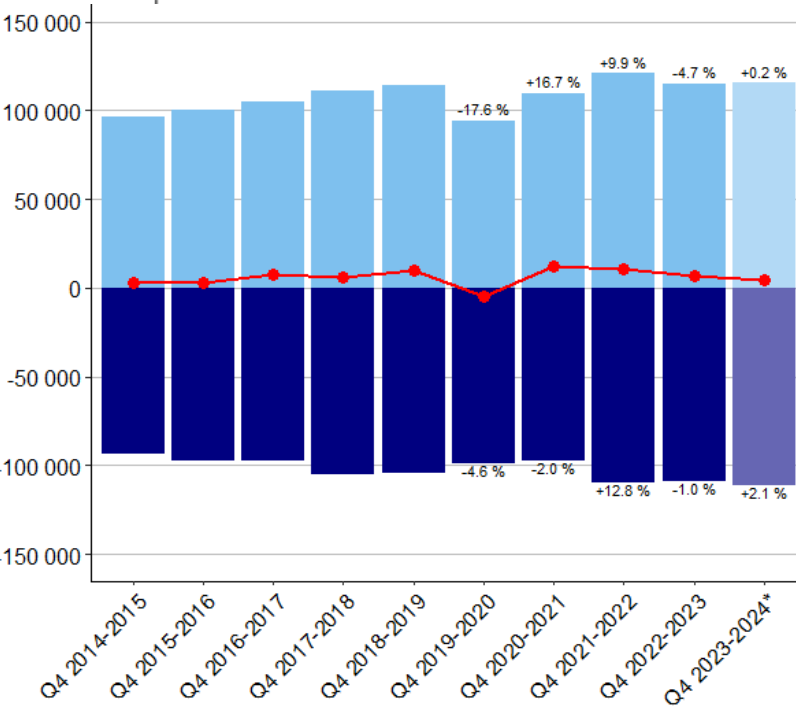


Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

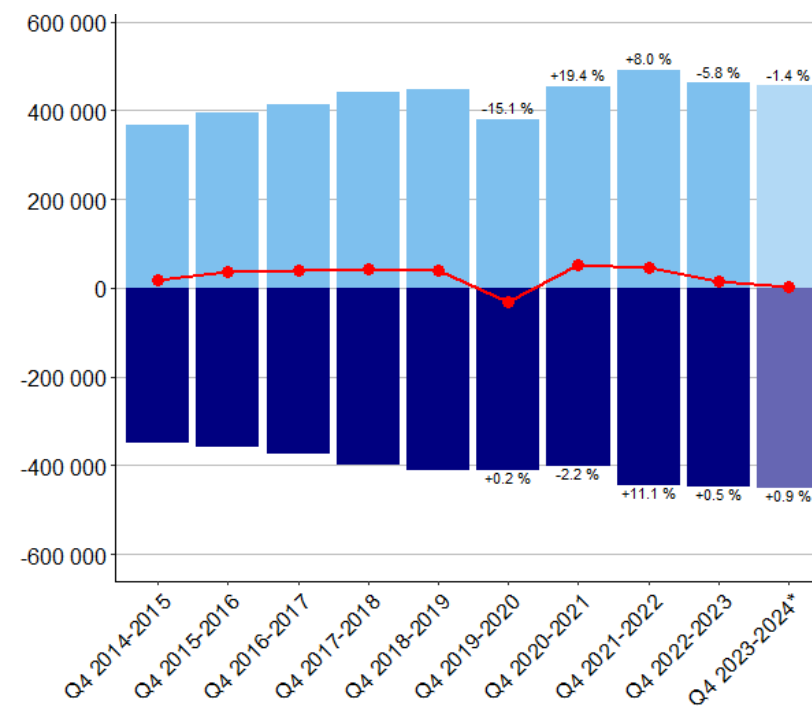
\*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les arrêts doit encore être appliquée.

# Les trois régions connaissent un refroidissement en 2024, avec des signes de légère reprise en Région wallonne.

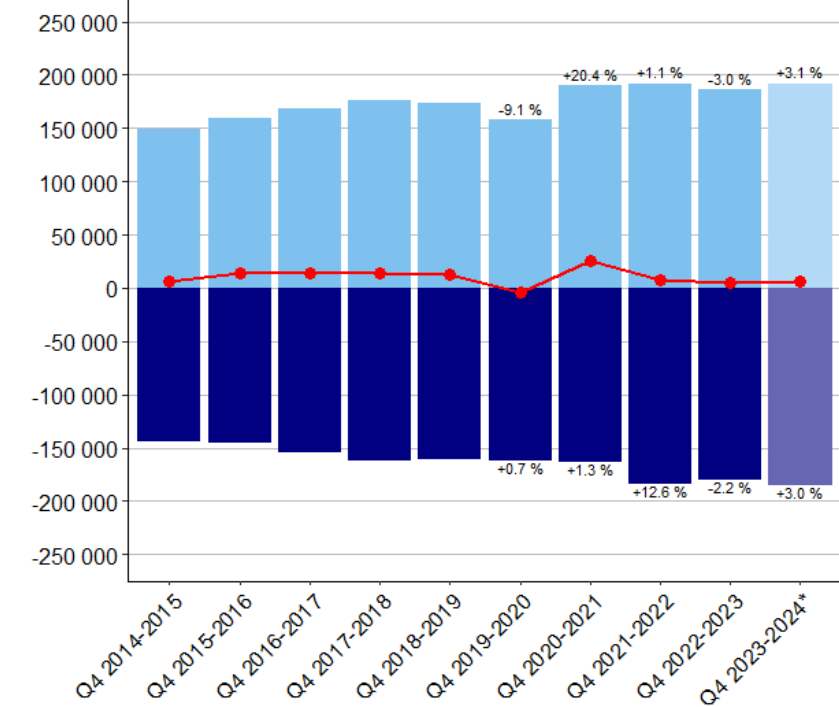
Région Bruxelles-Capitale



Région flamande



Région wallonne



Entrées (light blue), Sorties (dark blue), Evolution nette (red line)

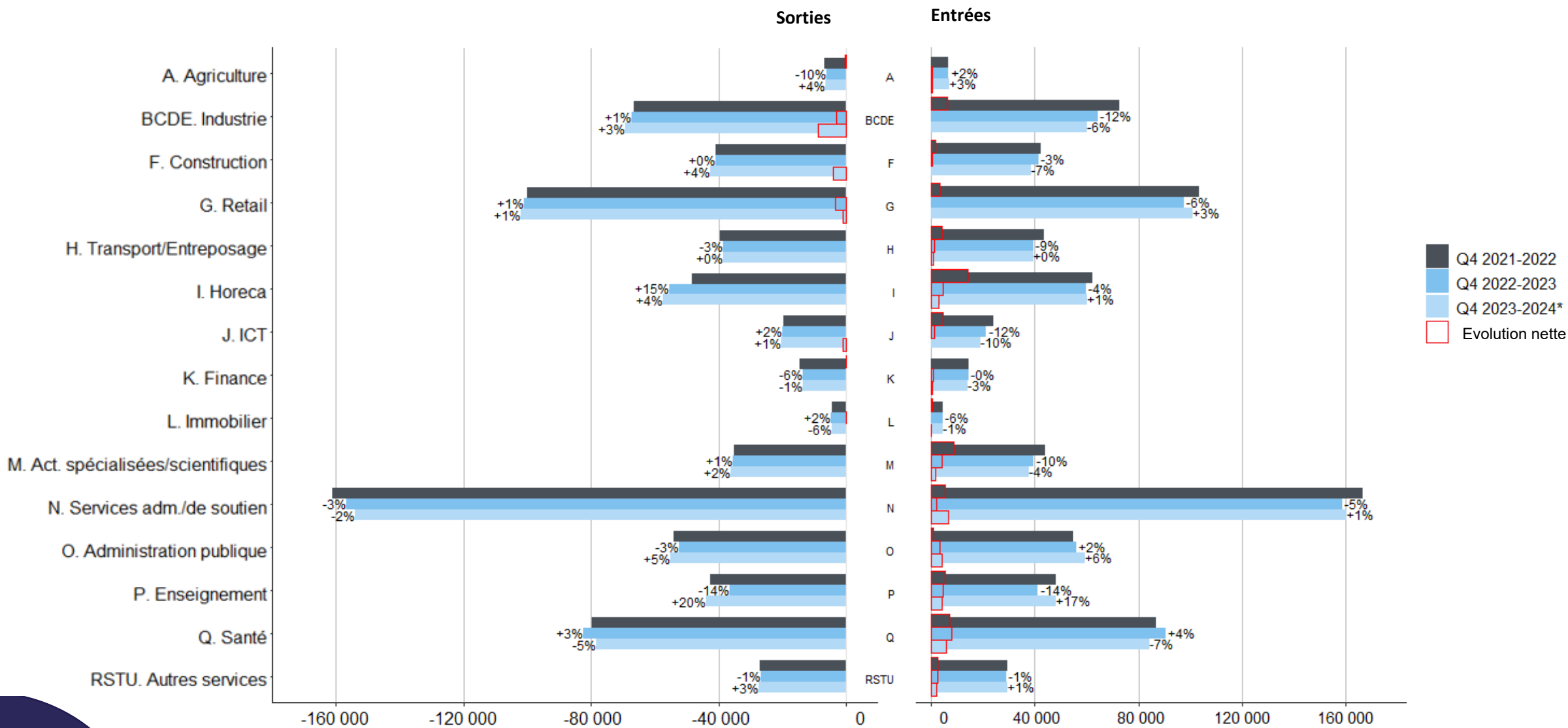
Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

\*Ces chiffres sont une estimation basée sur une méthode simplifiée et une extrapolation pour les régions, en fonction de la répartition sectorielle de l'emploi total dans la période précédente.

Les trois régions connaissent un refroidissement du marché du travail. L'évolution nette des emplois est presque à l'arrêt. Pourtant, chaque région présente une dynamique propre, avec des accents différents.

En **Région flamande**, l'évolution nette continue de baisser, atteignant son niveau le plus bas depuis le début des mesures (Q4 2014–2015). Cela est principalement dû à une légère baisse des embauches (-1,4 %), tandis que les sorties restent à un niveau très élevé. Dans la **Région de Bruxelles-Capitale**, l'évolution nette diminue également, mais très légèrement. Les flux d'entrées et de sorties y sont relativement stables. En **Région wallonne**, nous observons une légère hausse de l'évolution nette par rapport à Q4 2022–2023, grâce à une augmentation modérée des entrées (+3,1 %). Enfin, le taux de sorties reste élevé dans les trois régions depuis la forte hausse observée en Q4 2021–2022.

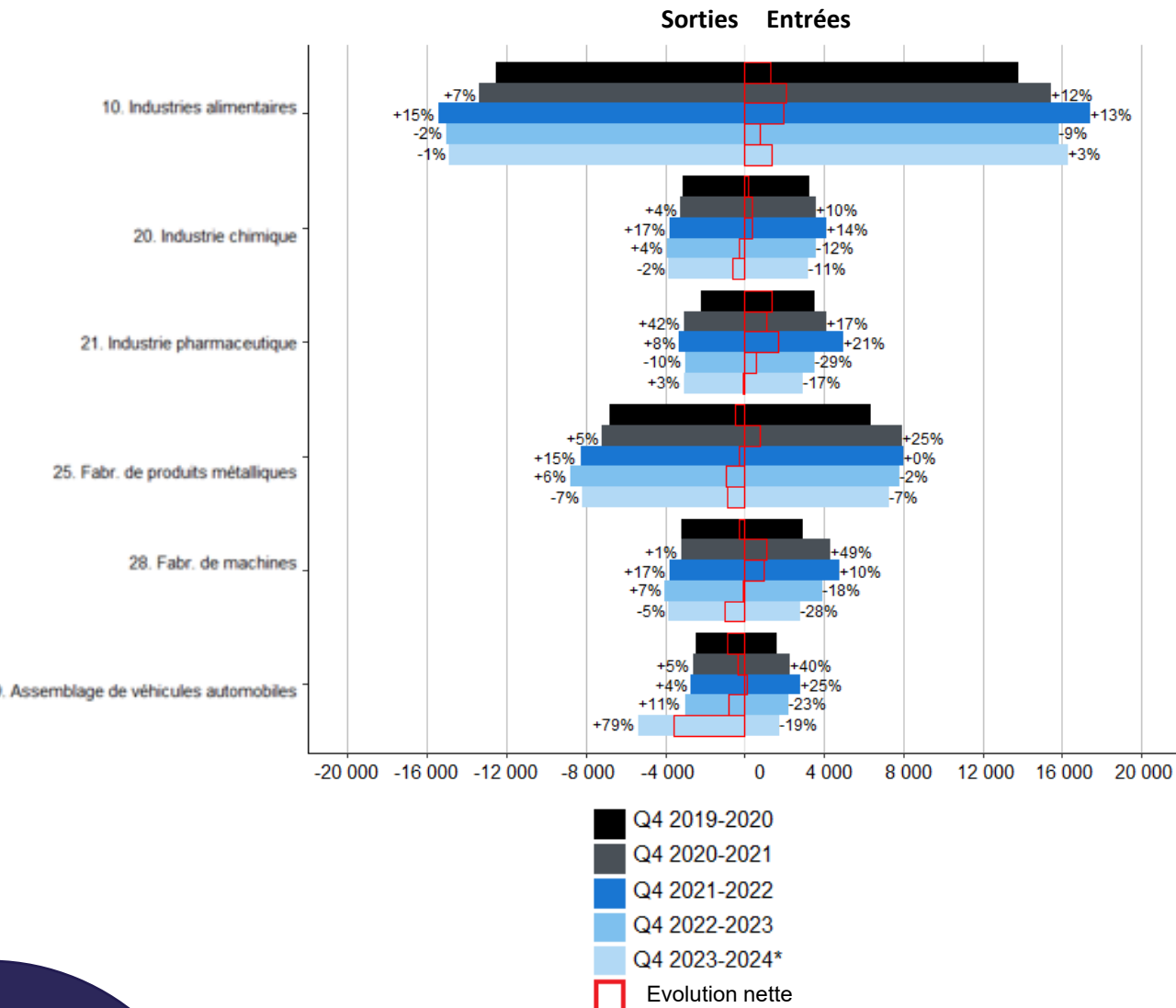
# La dynamique sectorielle en Belgique : l'industrie, la construction et le commerce voient le nombre de postes diminuer en 2024.



Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

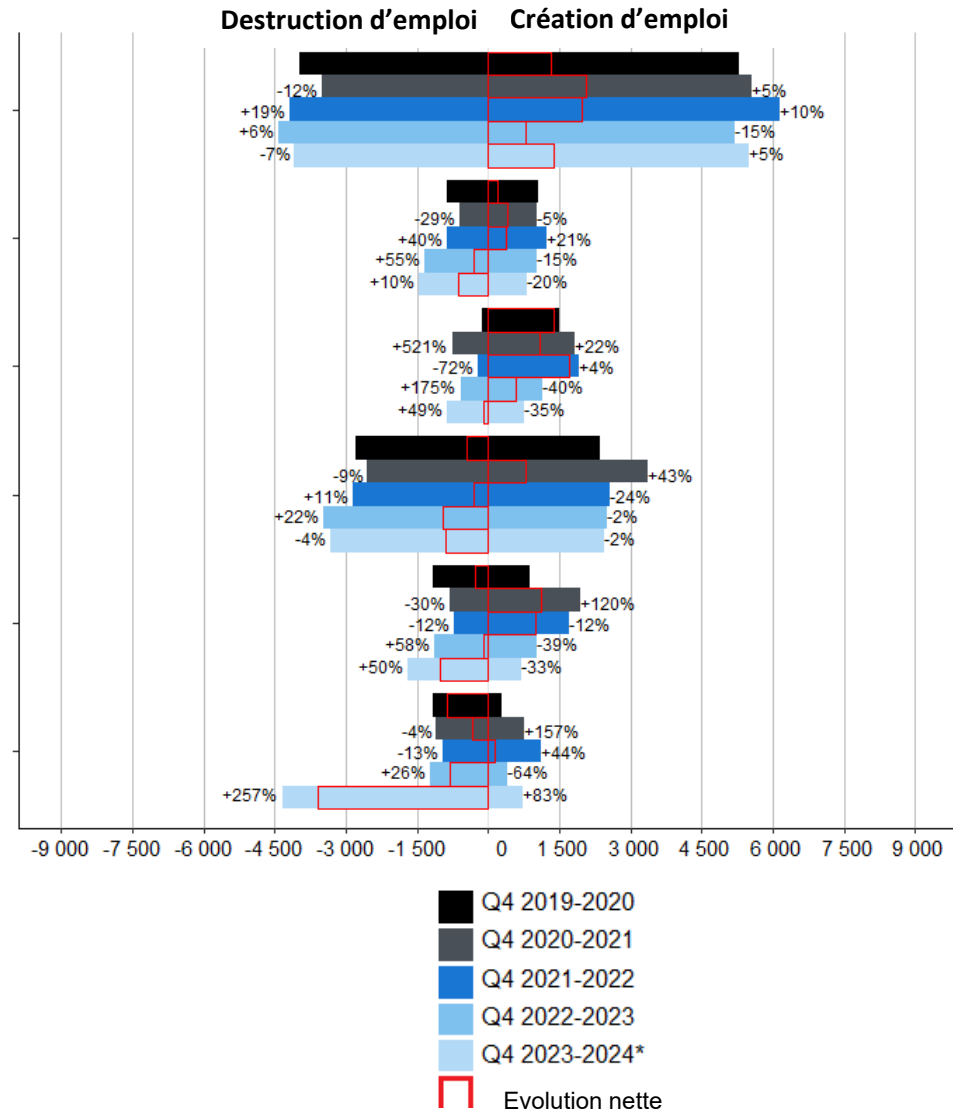
\*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les arrêts doit encore être appliquée.

# L'évolution nette négative dans l'industrie est principalement due à la chimie, la métallurgie, la construction de machines et surtout à l'assemblage automobile.



Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

\*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les arrêts doit encore être appliquée.



Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

\*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les arrêts doit encore être appliquée.

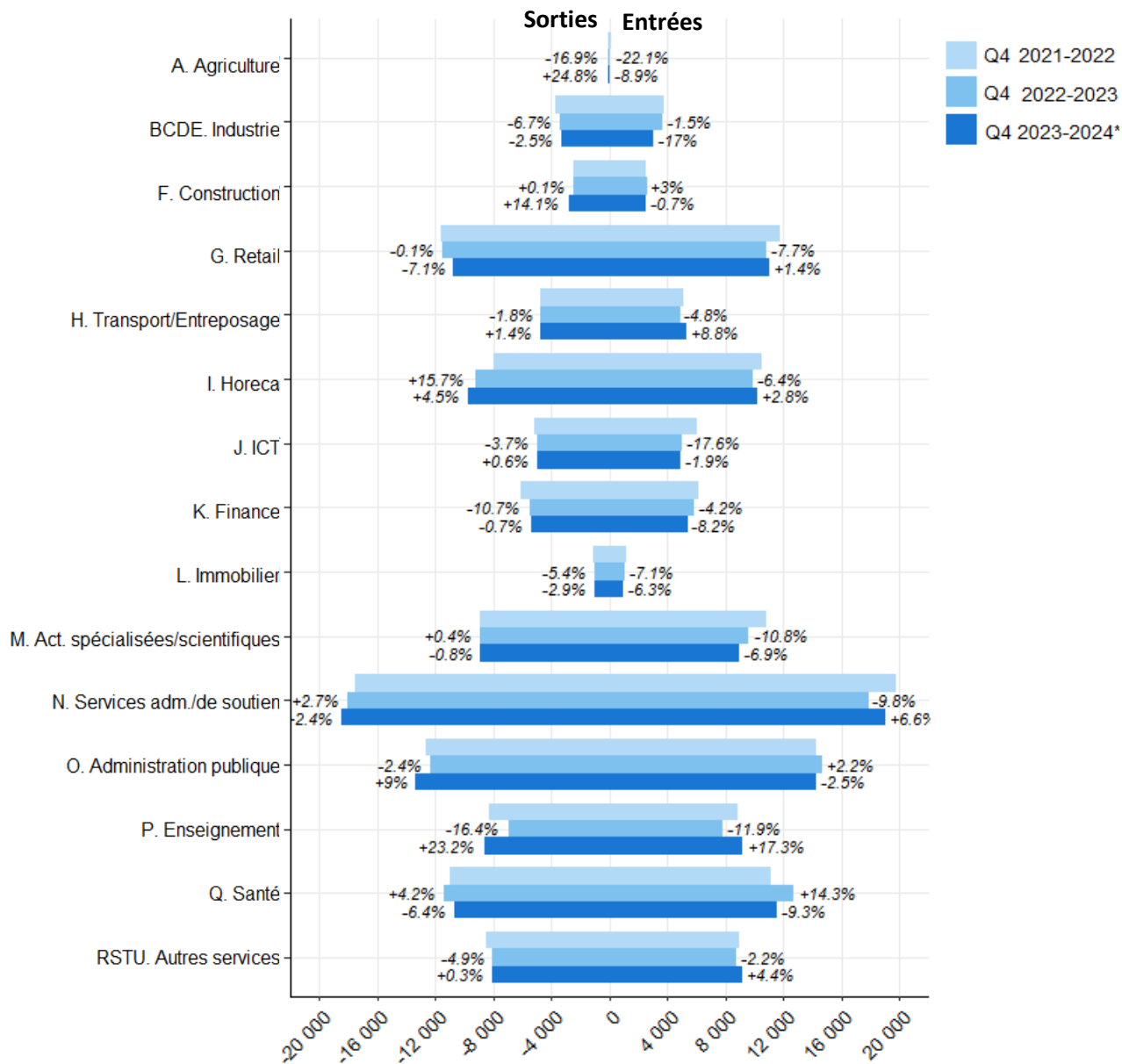
## L'industrie, la construction et le retail connaissent une contraction continue de l'emploi en 2024.

- Dans tous les secteurs NACE, nous observons une évolution similaire des recrutements: après une forte augmentation au Q4 2021–2022, le nombre de recrutements a diminué au Q4 2022–2023. Le nombre de recrutements dans l'industrie a diminué de 12% au Q4 2022-2023. Au Q4 2023–2024, les recrutements continuent de baisser dans certains secteurs (industrie, construction, ICT, professions libérales et scientifiques), tandis qu'ils restent stables ou augmentent légèrement dans d'autres secteurs (commerce de détail, horeca, transport et entreposage, services administratifs et de soutien, autres services).
- En ce qui concerne les sorties, nous observons que, dans certains secteurs, le niveau élevé au Q4 2021-2022 se maintient au Q4 2022-2023 et Q4 2023-2024, ou même, continue d'augmenter (dans l'industrie, la construction, le commerce de détail, le transport, l'horeca, les TIC, les professions libérales et scientifiques). Dans l'horeca, les sorties augmentent fortement: +15 % au Q4 2022–2023, +4 % au Q4 2023–2024. Par contre, dans les services administratifs et de soutien, nous observons une légère baisse des sorties (2 à 3 %). Dans tous les secteurs, le taux de sortie reste donc à un niveau élevé en Q4 2023-2024.
- → Cela se traduit par une évolution nette positive pour la plupart des secteurs et une évolution nette négative pour l'industrie, la construction et le commerce de détail. Au Q4 2023–2024, l'industrie perd 8 873 emplois, la construction 3 931, et le commerce de détail 855.

## L'évolution nette négative dans l'industrie est principalement due à la chimie, la métallurgie, la construction de machines et surtout à l'assemblage automobile.

- En ce qui concerne la dynamique d'entrées et de sorties, la création et destruction d'emplois dans l'industrie entre 2020 et 2024, nous observons que l'évolution nette négative se trouve dans la chimie, la métallurgie, la construction de machines et l'assemblage automobile. Dans tous ces secteurs, la création d'emplois et les entrées ont diminué au cours des deux dernières années. Les sorties et les destructions d'emplois ont augmenté.
- Le secteur le plus marquant est celui de l'assemblage automobile. En Q4 2023-2024, la destruction d'emplois augmente de plus de 200%; le nombre d'emplois détruits passe de 1 213 à 4 333. Cela se traduit par une évolution nette négative de 3 598 emplois dans ce secteur. Cette forte contraction est due, entre autres, à la faillite de l'entreprise 'Van Hool', provoquant la plus grande partie de la destruction d'emplois dans ce secteur, avec 2 468 postes supprimés en Q4 2023-2024. Nous observons également que la création d'emplois dans l'assemblage automobile augmente de 80 % (de 402 à 735 emplois). Cette augmentation est aussi liée à la faillite de Van Hool, via la relance partielle des activités par les repreneurs.

# Dynamique sectorielle dans la Région de Bruxelles-Capitale (RBC).



Au **Q4 2022-2023**, les entrées — qui avaient fortement augmenté au Q4 2021-2022 — diminuent dans la RBC (globalement de 5 %). Nous observons cette image dans presque tous les secteurs. **Les sorties** dans la RBC sont restées globalement stables à un niveau élevé, mais avec des variations d'un secteur à l'autre. Le commerce de détail ainsi que les services administratifs et de soutien enregistrent une évolution nette négative, avec respectivement 703 et 205 emplois perdus en Q4 2022-2023.

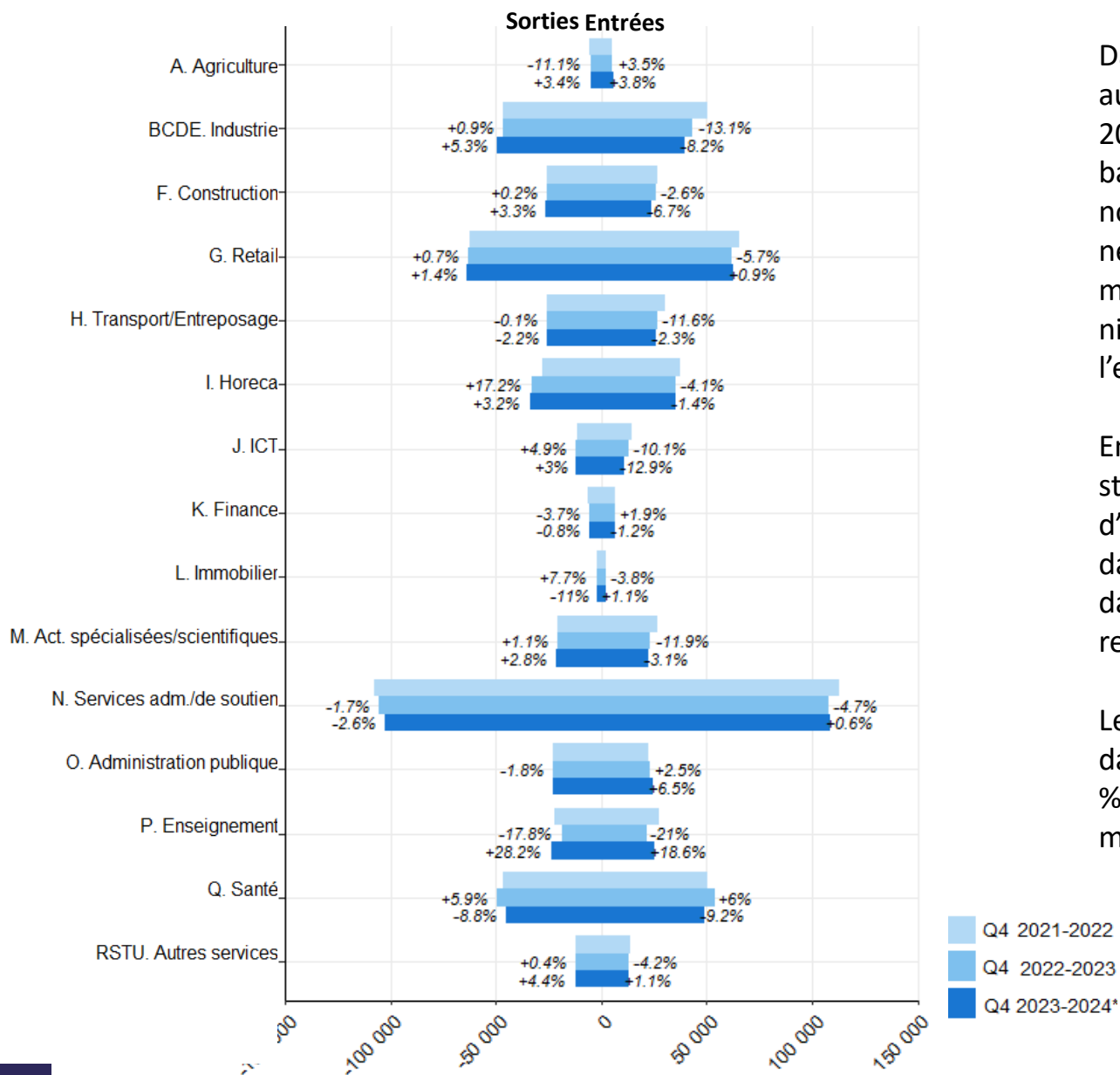
En ce qui concerne la période la plus récente, **Q4 2023-2024**, nous constatons une forte baisse du nombre des recrutements dans l'industrie bruxelloise (-17 %). Dans d'autres secteurs, le nombre de recrutements augmente, notamment dans le secteur des transports et de l'entreposage, dans les services administratifs et de soutien, dans l'enseignement et les autres services. Les sorties augmentent dans la construction (+14,1 %), l'horeca (+4,5 %) et l'enseignement (+23,2 %) au Q4 2023-2024, tandis qu'elles diminuent dans le commerce de détail et le secteur de la santé. Dans les autres secteurs, le niveau de sorties reste globalement stable.

La forte baisse des recrutements dans l'industrie et l'augmentation des sorties dans la construction entraînent une évolution nette négative dans ces deux secteurs au Q4 2023-2024, avec respectivement 269 et 220 emplois en moins. Nous observons également une évolution nette légèrement négative dans le secteur des TIC, de la finance et de l'immobilier.

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité social et HIVA-KU Leuven

\*Ces chiffres sont une estimation basée sur une méthode simplifiée et une extrapolation pour les régions, en fonction de la répartition sectorielle de l'emploi total dans la période précédente.

# Dynamique sectorielle dans la Région flamande.



Dans la Région flamande, l'évolution nette était positive pour tous les secteurs au **Q4 2021-2022** (à l'exception de l'agriculture). Un an plus tard, en Q2 2022-2023, le nombre de recrutements a diminué de 5,8 %. Nous observons une baisse dans la plupart des secteurs pendant cette période. Dans l'industrie, le nombre de recrutements a diminué de 13,1 % au Q4 2022-2023. L'évolution nette de l'emploi dans ce secteur est devenue négative, avec 3 271 emplois en moins. Dans la plupart des secteurs, nous n'observons pas de fortes variations du niveau de sorties, à l'exception de l'horeca (+17 %), des TIC (+4,9 %), de l'enseignement (-17,8 %) et du secteur de la santé (+5,9 %).

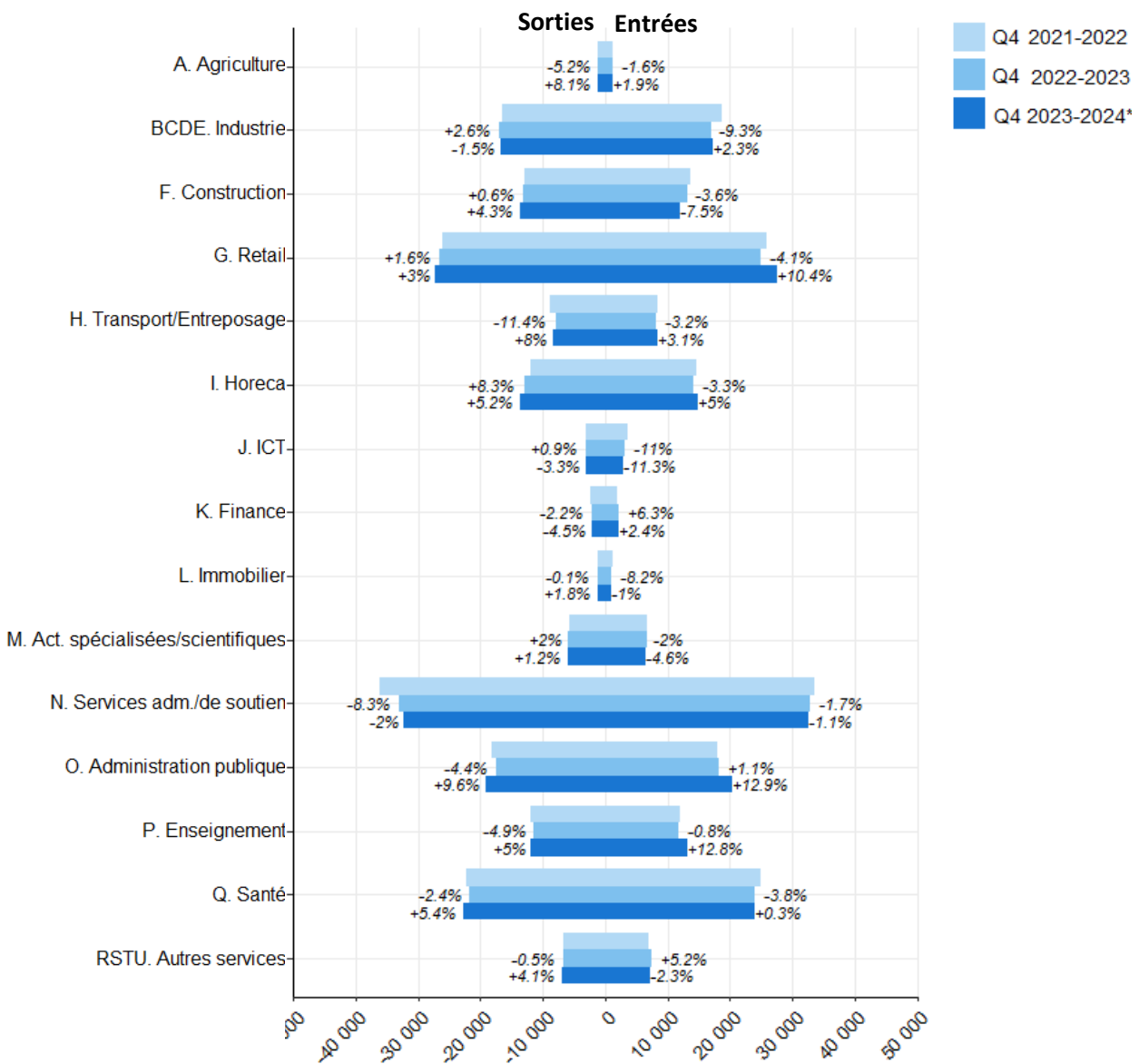
En examinant la période **Q4 2023-2024**, on observe globalement une évolution stable des entrées et sorties dans la Région flamande, mais la situation varie d'un secteur à l'autre. Nous observons une baisse du nombre de recrutements dans l'industrie et la construction, accompagnée d'une légère hausse des sorties dans ces deux secteurs. L'évolution nette est donc fortement négative, avec respectivement 9 314 et 2 256 emplois en moins.

Le nombre de recrutements connaît également une forte tendance à la baisse dans les TIC (-12,9 %), l'enseignement (-18,6 %) et le secteur de la santé (-9,2 %). Dans les ICT, l'évolution nette est également négative, avec 964 emplois en moins, ainsi que dans le commerce de détail, avec 1 377 emplois perdus.

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité social et HIVA-KU Leuven

\*Ces chiffres sont une estimation basée sur une méthode simplifiée et une extrapolation pour les régions, en fonction de la répartition sectorielle de l'emploi total dans la période précédente.

# Dynamique sectorielle dans la Région wallonne.



**Au Q4 2022-2023**, la Région wallonne enregistre une nouvelle baisse globale des entrées de 3 %, tandis que les sorties diminuent légèrement de 2 % (après une forte hausse lors de la période précédente). Cette baisse des entrées est observée dans presque tous les secteurs, à l'exception de la finance, de l'administration publique, de la défense, et des autres services.

En ce qui concerne les sorties, le nombre continue d'augmenter dans l'horeca (+8,3 %) au Q4 2022-2023. Dans les autres secteurs, on observe plutôt une stabilisation, voire une diminution — par exemple de 11,4 % dans le transport et l'entreposage et de 8,3 % dans les services administratifs et de soutien. Seul le commerce de détail et les services administratifs et de soutien présentent une évolution nette (légèrement) négative au cours de cette période, avec respectivement 1542 et 109 emplois en moins.

**Au Q4 2023-2024**, la situation varie également d'un secteur à l'autre. Dans la construction, le nombre de recrutements diminue de 7,5 % tandis que nous observons une forte augmentation dans le commerce de détail (+10,4 %). Quatre secteurs connaissent une (légère) contraction de leur effectif en 2024 : la construction, le transport et l'entreposage, les TIC et le secteur immobilier.

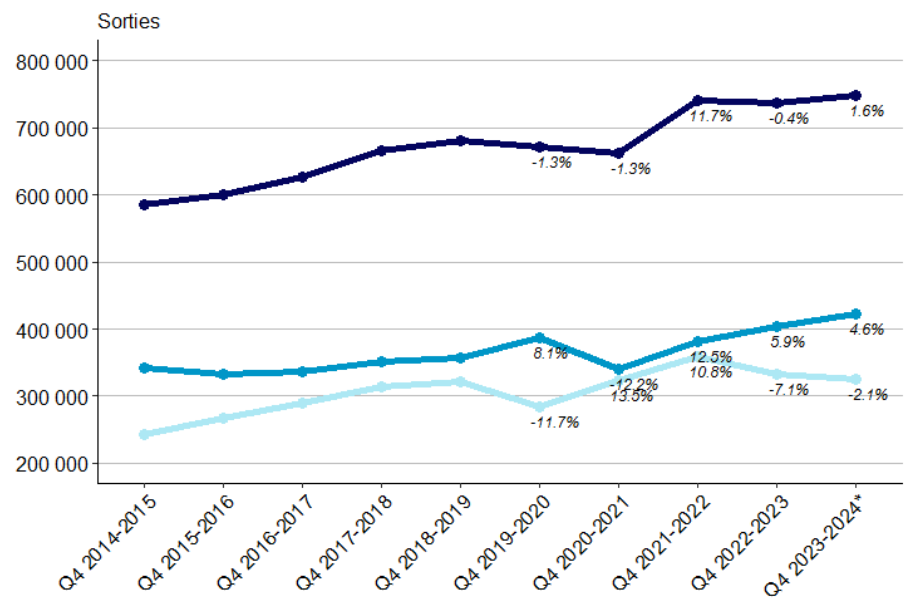
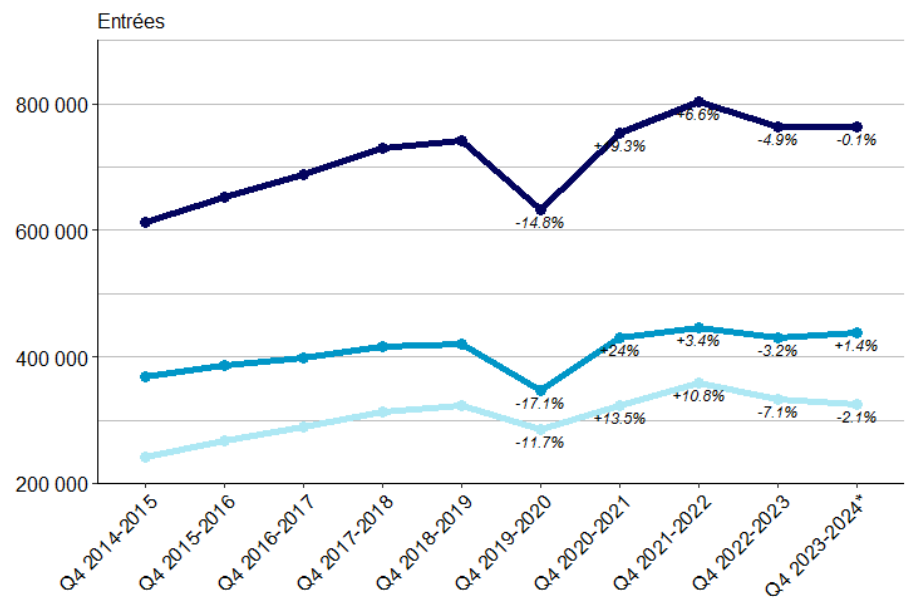
Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

\*Deze cijfers zijn een raming op basis van een vereenvoudigde methode en extrapolatie voor de gewesten o.b.v. sectorale verdeling van de totale tewerkstelling in de voorgaande periode

# Les sorties vers le non-travail atteignent leur niveau le plus élevé depuis le début des mesures. Les transitions travail-travail diminuent pour la deuxième année consécutive, mais restent élevées.

Le flux total d'entrées (ou de sorties) correspond à la somme de deux sous-flux : un flux en provenance (ou à destination) de l'emploi" et un flux en provenance (ou à destination) du "non-emploi".

- "Emploi": situation de travail salarié
- "Non-emploi" : situation de chercheur d'emploi, de travailleur indépendant ou d'inactivité



■ Total des entrées      ■ Entrées provenant le travail non-salarié/le non-travail  
■ Entrées provenant un autre emploi salarié

■ Total des sorties      ■ Sorties vers le travail non-salarié/le non-travail  
■ Sorties vers un autre emploi salarié

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

\*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les arrêts doit encore être appliquée.

Au Q4 2022-2023, Le flux total d'entrées a diminué, avant de se stabiliser au Q4 2023-2024. Cette baisse est plus marquée pour les entrées en provenance de l'emploi (-7,1 % au Q4 2022-2023 et -2,1 % au Q4 2023-2024). La diminution du nombre des recrutements touche donc davantage les personnes déjà en emploi à la recherche d'un nouveau poste. Les transitions d'un emploi à un autre ont légèrement reculé au cours des deux dernières années, mais restent à un niveau élevé. Le flux d'entrées en provenance du non-emploi reste, lui aussi, à un niveau très élevé.

L'augmentation des sorties observée en Q4-2021-2022, Q4 2022-2023 en Q4 2023-2024 est principalement portée par les personnes qui quittent leur emploi sans retrouver immédiatement un nouveau poste. Ce flux de sorties vers le "non-emploi" atteint, depuis le début des observations (Q4 2014-2015), son niveau le plus élevé. A l'inverse, le flux de sorties vers un autre emploi salarié (c'est-à-dire les transitions d'un emploi à un autre) a diminué au Q4 2022-2023 et au Q4 2023-2024, tout en restant à un niveau élevé. Nous constatons donc qu'en Q4 2022-2023 et Q4 2023-2024, il devient de plus en plus difficile pour les personnes quittant leur emploi de retrouver rapidement un nouveau poste, et qu'une partie croissante quitte le marché du travail pour une situation de non-emploi (ce qui peut également inclure le départ à la retraite).

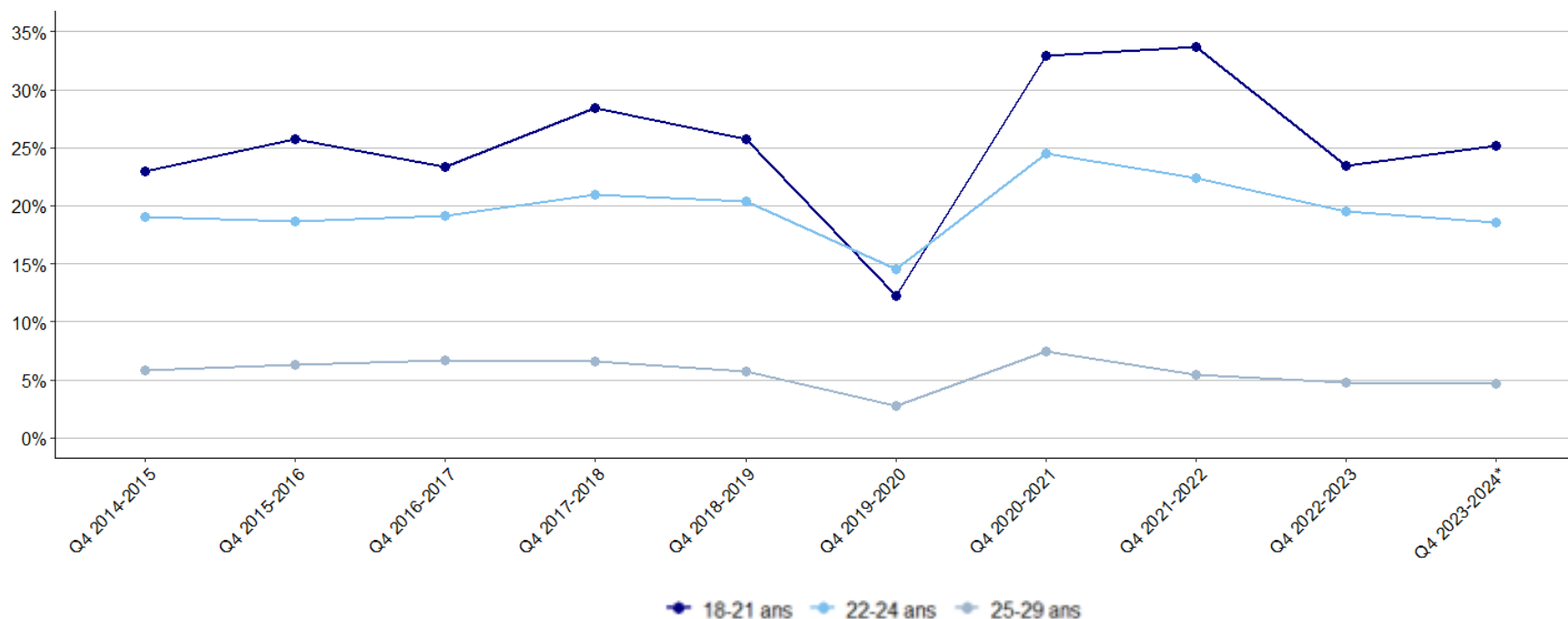
# Les travailleurs jeunes de 22 à 24 ans et de 25 à 29 ans rencontrent plus de difficultés pour accéder au marché du travail : en 2024, le taux d'entrée atteint son niveau le plus bas, à l'exception de l'année du covid.

## Taux d'entrées

le nombre de personnes d'une catégorie d'âge entrant sur le marché du travail par rapport à la population salariée de cette catégorie

La crise du Covid-19 en Q4 2019-2020 a rendu plus difficile l'entrée des jeunes sur le marché du travail. Un an plus tard, le taux d'entrées a connu une forte reprise, et plus de jeunes sont entrés sur le marché du travail. Cette augmentation du taux d'entrée s'est poursuivie au Q4 2021-2022 pour les 18-21 ans. Pour les 22-24 ans, nous constatons une légère baisse.

Au Q4 2022-2023, il est redevenu un peu plus difficile pour les travailleurs jeunes (pour toutes les catégories d'âge: les 18-21 ans, les 22-24 ans et les 25-29 ans) d'entrer sur le marché du travail. Nous constatons que le taux d'entrées revient à un niveau observé au Q4 2014-2015. Pour les 22-24 ans et les 25-29 ans, le taux d'entrées atteint respectivement 18,6 % et 4,7 %, soit le niveau le plus bas depuis le Q4 2014-2015 (à l'exception de l'année du Covid). Au Q4 2023-2024, nous constatons uniquement une légère augmentation du taux d'entrées des 18-21 ans.



Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

\*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les arrêts doit encore être appliquée.

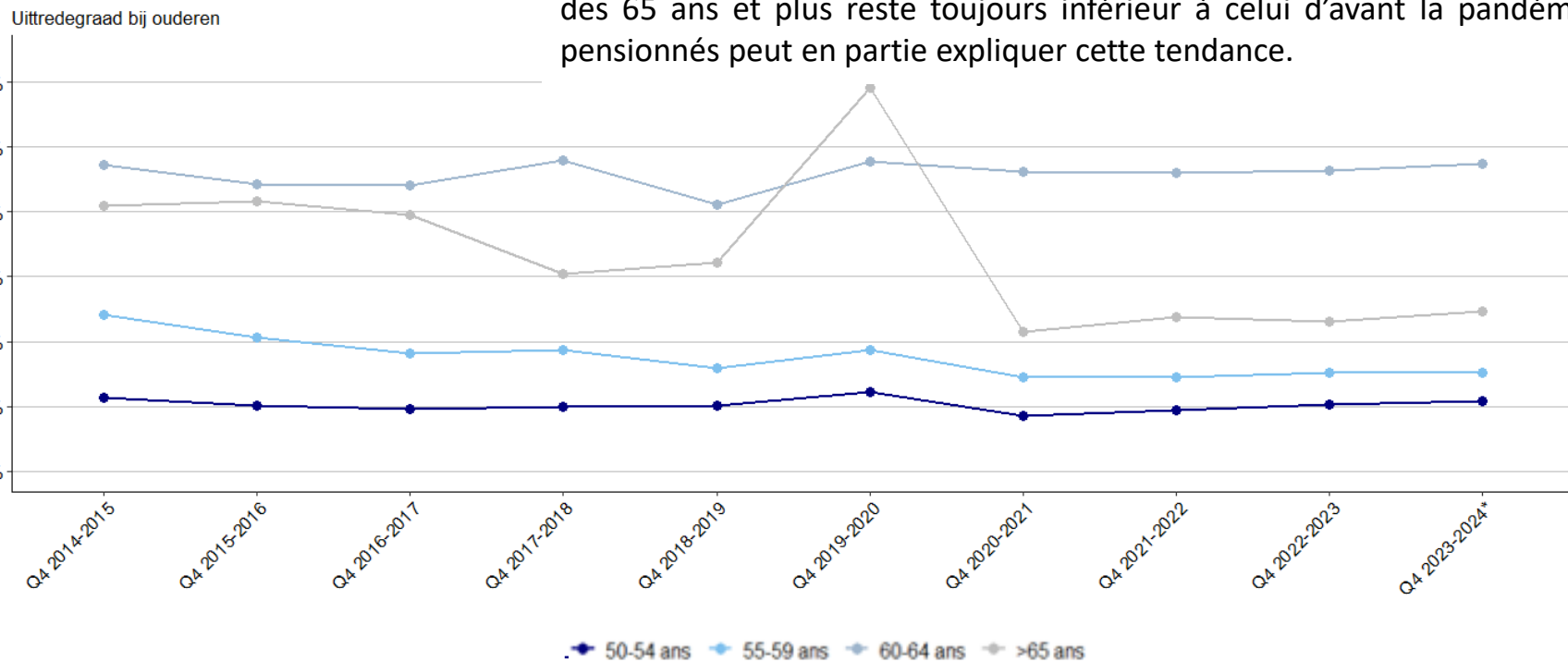
# Les travailleurs plus âgés (les 65 ans et plus) quittent moins souvent le marché du travail par rapport à la pandémie du covid.

**Taux de sorties**  
le nombre de personnes d'une catégorie d'âge quittant le marché du travail par rapport à la population salariée de cette catégorie

Au Q4 2019-2020 – lors du déclenchement de la pandémie du covid– le taux de sorties a fortement augmenté, en particulier, le taux de sorties des 65 ans et plus. Le taux de sorties de cette catégorie d'âge est supérieur à celui de la période avant la corona. Au Q4 2020-2021, le taux de sorties des 65 ans et plus a fortement diminué, et légèrement pour les trois autres catégories d'âge.

Dans les années suivantes, nous observons une légère hausse du taux de sorties de chaque catégorie (des 50-54 ans, des 55-59 ans, des 60-64 ans et des 65 ans et plus).

Bien que le taux de sorties ait augmenté au cours des trois dernières années, nous constatons que le taux de sorties des 65 ans et plus reste toujours inférieur à celui d'avant la pandémie. Le recours croissant aux flexi-jobs par les pensionnés peut en partie expliquer cette tendance.



Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

\*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les arrêts doit encore être appliquée.

# Synthèse – Dynamique du marché du travail Q4 2023-2024

## DYNAMIQUE DE L'EMPLOI



La tendance à la baisse dans le nombre d'emplois créés — observée après la forte reprise qui a suivi la pandémie de covid-19 — semble se poursuivre au Q4 2023-2024, atteignant son niveau le plus bas depuis Q4 2014-2015 (à l'exception de l'année du covid). La destruction d'emplois suit le mouvement inverse: le nombre d'emplois perdus augmente et atteint son niveau le plus élevé (hors 2020). Cela entraîne une nouvelle diminution de l'évolution nette du nombre d'emplois.

Ce recul est principalement dû à une évolution nette négative marquée dans l'industrie et la construction, deux secteurs en forte contraction en Q4 2023-2024. Toutefois, lorsque l'on compare le nombre net d'emplois créés entre le 31 décembre 2023 et 2024 avec les chiffres du deuxième trimestre 2023-2024 issus de la précédente publication, on observe les premiers signes d'une stabilisation, voire d'un retournement de tendance. En effet, le nombre net d'emplois supplémentaires créés entre décembre 2023 et décembre 2024 est plus élevé. Les estimations de l'ONSS pour 2025 confirment également cette perspective positive.

## DYNAMIQUE DES EMPLOYEES



En Q4 2022-2023, les entrées ont légèrement diminué, après une forte hausse en Q4 2021-2022 et Q4 2022-2023. En Q4 2023-2024, il se stabilisent. Les sorties, quant à lui, évoluent de manière relativement stable en Q4 2022-2023 et Q4 2023-2024 (après une forte augmentation en Q4 2021-2022). Les flux d'entrées et de sorties restent donc à un niveau élevé, comparable à celui observé avant la pandémie, en Q4 2018-2019. Derrière cette stabilité apparente des sorties en Q4 2022-2023 et Q4 2023-2024 se cache toutefois une dynamique contrastée : depuis le Q4 2021-2022, le flux de sorties vers le "non-emploi" augmente fortement chaque année, tandis que le flux de sorties vers l'emploi diminue nettement. En proportion, les personnes quittant leur emploi retrouvent de moins en moins facilement un nouveau poste en Q4 2022-2023 et Q4 2023-2024, et une part croissante d'entre elles quittent le marché du travail pour une situation de non-emploi (ce qui peut aussi inclure la retraite). Le taux de "churning" (c'est-à-dire la rotation globale sur le marché du travail) reste quant à lui à son niveau exceptionnellement élevé des deux années précédentes.

## EVOLUTION REGIONALE



Dans les trois régions, on n'observe pas de changements marqués dans les flux d'entrées et de sorties au Q4 2023-2024. Dans la Région de Bruxelles-Capitale, les entrées se stabilisent (+0,2 %), tandis que dans la Région wallonne, elles enregistrent une légère hausse (+3,1 %). En Région flamande, en revanche, l'évolution nette continue de diminuer fortement, pour atteindre 4 072 emplois supplémentaires, soit le niveau le plus bas jamais mesuré (les premières données datant du Q4 2014-2015). Dans les Régions bruxelloise et wallonne, l'évolution nette se stabilise, retrouvant un niveau similaire à celui de 2014-2015. En Wallonie, elle enregistre même une légère hausse en 2023-2024. Là aussi, les premiers signes de reprise apparaissent lorsqu'on compare ces chiffres avec ceux du Q2 2023-2024.

# Dynam-Reg: méthodologie et concepts

Le projet Dynam-Reg est un partenariat entre l'ONSS et HIVA-KU Leuven, avec le soutien des trois régions (IWEPS, IBSA et Département WSE). L'objectif principal du projet est de cartographier la dynamique du marché du travail belge sur la base de données administratives : la dynamique des entreprises (création, arrêt, croissance ou déclin), des emplois (création ou destruction) et des travailleurs (entrées ou sorties) est cartographiée. Elle est basée sur l'ensemble de la population salariée en Belgique. En outre, nous pouvons afficher les dynamiques régionales en fonction de la localisation de l'entreprise. Pour plus d'informations, consultez [https://www.dynamstat.be/fr/?lang=fr\\_be](https://www.dynamstat.be/fr/?lang=fr_be).

**Création d'emplois (destruction d'emplois)** : augmentation (diminution) du nombre d'emplois dans les entreprises où le nombre de postes de travail à la fin de la période de référence (30 juin 20XX-1 - 30 juin 20XX) est supérieur (inférieur) à celui au début de la période. La création d'emplois (destruction d'emplois) qui n'est que la conséquence de changements administratifs ou juridiques (fusions, scissions, transferts, etc.) n'est pas prise en considération.

**Taux de création d'emplois** : création d'emplois divisée par l'emploi travailleur moyen de l'année 20XX et de l'année 20XX-1.

**Taux de destruction d'emplois** : destruction d'emplois divisée par l'emploi travailleur moyen de l'année 20XX et de l'année 20XX-1.

**Entrées (sorties)** : l'effectif d'une entreprise au 30 juin de l'année 20XX-1 est comparé à celui du 30 juin de l'année 20XX. Quand un travailleur d'une entreprise redevable à l'ONSS n'est pas (ou est) retrouvé au cours de l'année 20XX-1, mais bien (ou pas) dans celle de l'année 20XX, on définit cela comme une entrée (sortie).

**Taux d'entrées** : entrées divisées par l'emploi travailleur moyen de l'année 20XX et de l'année 20XX-1.

**Taux de sorties** : sorties divisées par l'emploi travailleur moyen de l'année 20XX et de l'année 20XX-1.

**Taux de churning** : le nombre de rotations d'emplois au sein de l'offre existante par rapport à l'emploi travailleur moyen de l'année 20XX et de l'année 20XX-1.

**Entrées 'en provenance du travail'** : salariés qui accèdent à un nouvel emploi salarié en 20XX et qui occupaient un autre emploi salarié l'année précédente, en 20XX-1.

**Entrées 'en provenance du non-travail'** : salariés qui exercent un emploi salarié en 20XX, mais qui étaient demandeurs d'emploi, indépendants ou inactifs l'année précédente, en 20XX-1.

**Sorties vers le travail** : salariés qui ont quitté un emploi salarié en 20XX-1 et qui occupent un autre emploi salarié l'année d'après, en 20XX.

**Sorties vers le non-travail** : salariés qui exerçaient un emploi salarié en 20XX-1, mais qui sont demandeurs d'emploi, indépendants ou inactifs l'année d'après, en 20XX.

**Taux d'entrées** : le taux d'entrées est calculé en divisant le nombre d'entrants sur le marché du travail dans un groupe d'âge donné entre le début et la fin d'une période annuelle par l'occupation moyenne sur la période considérée pour le groupe d'âge concerné. Le taux de sorties du marché du travail est calculé de manière analogue. En calculant la différence entre les deux taux, l'effet des travailleurs qui changent d'emploi (calculés aussi bien au niveau des entrées que des sorties) est neutralisé et il ne reste plus que les entrées ou les sorties vers ou en provenance des emplois travailleurs.

**Q4 2022-2023\*** : les chiffres pour le Q4 2022-2023 sont des chiffres préliminaires pour lesquels un ajustement pour les arrêts doit encore être effectué. Pour une explication détaillée de la méthodologie Dynam, voir [https://www.dynamstat.be/fr/?lang=fr\\_be](https://www.dynamstat.be/fr/?lang=fr_be).

# Dynam-Reg: méthodologie et concepts

Dans l'analyse ci-dessus, nous avons présenté des chiffres au niveau régional pour la période la plus récente, Q4 2023-2024. Comme nous ne disposons pas d'informations régionales dans les données de cette période (Q4 2023-2024), nous tentons, à l'aide d'une estimation, d'obtenir tout de même une vue sur cette dynamique régionale. Grâce à cette estimation, nous pouvons comparer la dynamique régionale de l'emploi pour la période Q4 2023-2024 avec les périodes précédentes.

En ce qui concerne la méthode de l'estimation, nous considérons pour chaque entreprise la dernière info connue sur la répartition régionale de l'entreprise (décembre 2023; distinction entre unirégionale, multirégionale dans deux régions et multirégionale dans les trois régions,...) et utilisons ces données pour attribuer la dynamique fédérale des entrées et sorties aux trois régions. Nous suivons pour ce faire les étapes ci-dessous:

- les engagements et les sorties pour les entreprises unirégionales sont également attribués à une région au Q4 2023-2024;
- les engagements et les sorties pour les employeurs multirégionaux sont additionnés, pour le Q4 de 2023-2024, par type de répartition (actif dans trois régions, actif dans les Régions flamande et wallonne, actif dans la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale, ...) et subdivisés par secteur NACE2 pour être ensuite affectés aux régions;
- ces chiffres d'entrées et de sorties totaux pour le Q4 de 2023-2024 sont ensuite répartis en fonction de la part régionale de l'emploi total, déterminée à l'aide des données pour Q4 2022- 2023 et pour chaque combinaison NACE2 et type de répartition;
- aucune donnée n'est disponible anticipativement concernant les entreprises débutantes en Q4 2023-2024. Nous déterminons à cet effet des clés de répartition similaires à celles dont il est question plus haut, mais sur la base des proportions des entreprises débutantes de l'année précédente (Q4 2022-2023).